

L'intégration de la Pologne dans la Petite Entente : cheval de Troie de la France et serpent de mer diplomatique

Isabelle DAVION¹

Lors de la constitution de la Petite Entente en 1920, le gouvernement français se montre défavorable à une organisation qui cherche visiblement à prendre le contre-pied des démarches du Quai d'Orsay. Mise devant le fait accompli, la politique de sécurité française doit rapidement changer son fusil d'épaule et prendre en compte le regroupement de la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie contre le révisionnisme hongrois. Mais tant au gouvernement qu'à l'état-major, de nombreux agents français sont d'avis que la Petite Entente doit s'ouvrir à des enjeux diplomatiques plus larges. Le maréchal Foch, le premier, dénonce une alliance défensive accessoire au regard du danger allemand. Dès lors, l'intégration de la Pologne à l'organisation permettrait de renforcer la défense de l'ensemble des traités de paix de 1919-1920. Ainsi, la politique polonaise de la France vis-à-vis de la Petite-Entente présente deux particularités majeures : l'adhésion ou simplement la participation de Varsovie à l'organisation est encouragée par le Quai d'Orsay qui y voit la possibilité d'arrimer cette dernière à son réseau d'alliances, la Pologne est en ce sens le cheval de Troie de la France. Ensuite, la question de cette intégration est débattue dès la création de la Petite Entente, sans qu'elle soit jamais réalisée : dans la chronique des relations internationales en Europe centre-orientale, c'est un serpent de mer que l'on voit régulièrement resurgir dans les négociations.

Si les promesses d'élargissement à la Pologne permettent d'abord d'apaiser les réserves que nourrit la France vis-à-vis de la Petite Entente, force est de constater qu'une véritable « Quadruple Alliance » informelle se forme en 1922, pour faire face aux grandes puissances réunie à la conférence de Gênes. A partir de 1932, tandis que l'Allemagne fait accepter le principe de son droit à réarmer, l'état-major français entreprend d'organiser la collaboration militaire, et donc les communications, entre la France, la Petite Entente et la Pologne. Mais la violente détérioration des rapports polono-tchécoslovaques à partir de 1934 ainsi que les attitudes divergentes adoptées sur les grandes questions

¹ Agrégée d'histoire, pensionnaire de la Fondation Thiers, membre de l'UMR IRICE (Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe).

européennes prévient toute participation de Varsovie aux côtés de la Petite Entente, et donc toute possibilité pour la France de faire de cette dernière un pôle de sa politique de sécurité.

Si la Petite Entente est dirigée contre le révisionnisme hongrois, ses racines plongent aussi dans la guerre russo-polonaise de 1920, laquelle a créé une solidarité de fait entre les trois futurs membres. A la fin du mois de juillet, les troupes polonaises sont acculées par l'Armée Rouge : alors que la France attend un signe d'assistance tchécoslovaque, Beneš propose plutôt de négocier avec les Soviétiques : « tous les voisins de la Russie ont en ce moment peur de faire quoi que ce soit », déclare-t-il, et si la Hongrie devait intervenir comme elle l'a proposé, cela pourrait mener la Roumanie et la Yougoslavie à se soulever². A la suite de la Tchécoslovaquie le 7 août, les gouvernements yougoslave et roumain proclament leur neutralité dans le conflit polono-russe. Dès lors, la formation de cette alliance trilatérale défensive baptisée par ses détracteurs « Petite Entente », prouve que ses membres entendent avant tout se prémunir contre la menace hongroise, au détriment d'autres engagements. Paris montre d'autant moins d'enthousiasme que l'organisation a une tournure anti-française assez nette, dans un contexte où le gouvernement Millerand est tenté de jouer la carte hongroise, en vue notamment d'accéder au marché des chemins de fer magyars³. La publication le 11 août 1920 par le *Berliner Tageblatt* d'un prétendu accord révisionniste franco-hongrois⁴ accentue la défiance des États européens, et met fin aux négociations du Quai d'Orsay avec Budapest. A partir du 14 août, Beneš met en place les structures de la Petite Entente⁵.

La France, encore sous le coup de la déclaration de neutralité tchécoslovaque face à la Pologne, est jetée « dans une espèce de stupeur » par la rapide formation de la Petite Entente⁶. A Bucarest, Ionescu accepte d'adhérer au traité tchéco-yougoslave, à la condition qu'« éventuellement » la Pologne soit

² Ministère français des Affaires étrangères (MAE), Quai d'Orsay, Série : Z-Europe 1918-1940, sous-série : Russie bolchevique, vol. 290, f. 188 : note remise par Beneš après son entretien avec Paléologue le 29 juillet 1920.

³ G-H Soutou, « L'impérialisme du pauvre : la politique économique du gouvernement français en Europe centrale et orientale de 1918 à 1929 », *Relation Internationales*, n°7, automne 1976, pp. 219-239.

⁴ J. Bariéty, « L' 'accord révisionniste' franco-hongrois de 1920. Histoire d'un mythe », in P. Aycoberry (ed.), *Les conséquences des traités de paix de 1919-1920 en Europe centrale et sud-orientale*, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1987, pp. 75-83.

⁵ Accord politique entre la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie (accord militaire le 31 juillet 1922). 23 avril 1921 : accord politique entre la Tchécoslovaquie et la Roumanie (accord militaire le 2 juillet 1921). 7 juin 1921 : accord politique et militaire entre la Roumanie et la Yougoslavie.

⁶ J. Bardoux, *De Paris à Spa*, p. 387, in P.S. Wandycz, *France and Her Eastern Allies 1919-1925, French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1962., p. 196.

invitée à y participer⁷. Beneš propose de trouver, en préalable à la possible participation de la Pologne, une solution satisfaisante sur Teschen. Dans un premier temps, Millerand télégraphie à la Pologne ses réserves concernant la future Petite Entente : celle-ci risque, en isolant la Hongrie, de solidariser les politiques allemande et magyare. Il conseille à Varsovie de s'en tenir éloignée : « L'adhésion à la combinaison projetée risquerait d'aggraver la division de l'Europe centrale en deux camps et d'augmenter ainsi les chances de conflits »⁸. En conséquence, les conversations franco-tchèques de septembre 1920 prennent un ton aigre-doux inhabituel : au général Pellé, Beneš expose que l'idée dominante de la Petite Entente, la reconstruction de l'Europe centrale, a été mal comprise en France, ce dont est responsable « une partie de la presse française, payée par les propagandes polonaise et magyare » pour accuser « la trahison des Tchèques »⁹. Vis-à-vis de la Petite Entente, la Pologne suit au départ une ligne parallèle à celle de la France, qui lui conseille de privilégier une relation bilatérale avec la Tchécoslovaquie¹⁰. A Varsovie, Panafieu fait remarquer qu'il y a de toutes façons peu de risques que le gouvernement y participe : si les tendances pro-hongroises de Varsovie n'étaient pas suffisantes, « le fait même que le gouvernement de Prague paraît être le pivot du nouveau groupe suffirait à faire envisager celui-ci d'une manière défavorable par le gouvernement »¹¹. Cependant, en octobre 1920, alors Take Ionescu doit se rendre à Varsovie, le prince Sapieha se tourne vers la France pour connaître son opinion sur l'éventualité d'une candidature polonaise. En effet, la Pologne, qui veut entretenir d'étroites relations avec la Roumanie, mesure alors son risque d'isolement : « Si, pour se conformer aux indications du Gouvernement français, le Prince Sapieha reste sur la réserve, en évitant de se prononcer nettement, il peut (...) donner à M. T. Ionesco l'impression qu'il est inutile de compter sur la Pologne »¹². Néanmoins, le gouvernement polonais plaide auprès de la France pour la Petite Entente, demandant à être soutenu s'il décidait d'accepter l'offre probable de Ionescu d'y participer. Après avoir tergiversé, le Quai d'Orsay apporte son soutien officiel à l'adhésion de la Pologne¹³. Avec le nouveau ministre français des Affaires étrangères G. Leygues, la Petite Entente est désormais pleinement soutenue par la France, qui espère ainsi aider à réaliser l'alliance polono-

⁷ La présence de la Pologne étant importante pour le sort de la Bessarabie : T. Sandu, *La France, la Roumanie et la sécurité en Europe de 1919 à 1933*, thèse de doctorat nouveau régime sous la direction du professeur J. Bariéty, Paris IV, 1998, pp. 177-349.

⁸ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 65, f. 41 : télégramme n°1413 de Millerand aux postes de Pologne et de Grèce le 24 août 1920.

⁹ Loc. cit.

¹⁰ Loc. cit.

¹¹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 65, f. 82 : télégramme n°382 de Panafieu le 10 septembre 1920.

¹² MAE, Tchécoslovaquie, vol. 65, f. 103 : lettre n°418 du ministre de Panafieu le 28 septembre 1920.

¹³ Documents Diplomatiques Français (DDF), 1920, T. III, doc. 23 : lettre de G. Leygues à H. de Panafieu, le 1^{er} octobre 1920.

tchécoslovaque ; la politique française « a toujours été de défendre la liberté des petits peuples de l'Europe en s'appuyant sur leur union. C'est à ce titre que tout ce qui peut rapprocher la Pologne de la Tchécoslovaquie est conforme à nos vues »¹⁴. Mais les conversations avec Ionescu n'abordent pas la question de l'entrée de la Pologne : l'actualité est à une alliance séparée entre Bucarest et Varsovie. Celle-ci, strictement défensive, est signée le 3 mars 1921, avant même la convention tchéco-roumaine. La ratification de cet accord par la Diète polonaise marque la première présentation devant le Parlement du nouveau ministre des Affaires étrangères Skirmunt qui précise que, si cet accord ne fait pas entrer la Pologne dans la Petite Entente, un rapprochement avec la Tchécoslovaquie est envisageable à terme.

Dès les premières mises en place de la Petite Entente, la question de son élargissement à la Pologne a donc été abordée. Si Beneš semble considérer qu'il s'agit là de deux pôles diplomatiques inconciliables, la France s'est, elle, rapidement convertie à l'élargissement. Elle espère guider les exportations de capitaux français vers ces zones d'intérêt diplomatique que sont la Pologne et la Petite Entente, toutes deux largement tournées vers l'extérieur¹⁵. En 1921, Paul-Boncour est interpellé sur l'indépendance économique de l'Europe centre-orientale par le député Margaine : il revient à la France d'attirer les préoccupations de la Petite Entente sur les questions commerciales laissées de côté : « trop de conventions militaires, trop de place donnée à la force dans ces petits Etats, et pas assez de recherches de traités économiques »¹⁶. La nouvelle ligne diplomatique française consiste dorénavant à renforcer l'organisation, facteur de stabilité au cœur de l'Europe. Mais subsistent les réticences des principaux intéressés : celles de la Pologne d'abord, qui n'entend plus changer de position sur la Petite Entente tant qu'elle ne garantit pas formellement les traités de Versailles et de Riga ; celles de Beneš, qui connaît de trop grandes difficultés avec la Pologne pour envisager sérieusement sa candidature. Le discours tchécoslovaque évolue cependant, car l'appui français fait partie de sa recherche d'une légitimation de la Petite Entente sur la scène européenne, c'est à ce titre qu'il entretient la France de projets d'élargissement. Dès l'automne 1920, il expose sa tactique : « Il fallait isoler d'abord les Polonais, les convaincre de leur situation modeste, pour les avoir avec soi. Sinon ils seraient insupportables »¹⁷. La seconde tentative de restauration

¹⁴ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 65, f. 112 : lettre à H. de Panafieu n°1562 du 30 septembre 1920.

¹⁵ A. Teichova, *An Economic Background to Munich. International Business and Czechoslovakia 1918-1938*, Cambridge University Press, 1974, p. 15.

¹⁶ Ainsi, une conférence économique des Etats de l'Europe centrale a lieu à Porto-Rosa, à laquelle Paris ne prend aucune part : 12^e législature, session ordinaire de 1921, T. II, 1921, p. 233.

¹⁷ MAE, série : Papiers d'Agents., sous-série : M. Pellé, vol. 1 : notes de sa conversation du 18 septembre 1920 avec E. Beneš.

monarchique en Hongrie, amènent la Pologne à redéfinir ses relations avec la Petite Entente : le 24 octobre 1921, Skirmunt se déclare spontanément solidaire sur la question des Habsbourg¹⁸.

La conférence de Gênes prévue pour le mois d'avril 1922 doit non seulement traiter des questions économiques, mais aussi de la question russe sur laquelle il n'existe pas de position commune aux pays de la Petite Entente. Ils sont en revanche unanimes pour soutenir, avec la Pologne, le principe de restauration du commerce international et de la stabilité monétaire. Face à de tels enjeux, un délégué polonais est invité à participer aux conférences préparatoires tenues par la Petite Entente, afin de concilier positions politiques et vœux économiques. L'accord du 8 mars 1922 prend acte du refus anglais d'examiner avec eux le programme de Gênes, et expose les principes que les quatre puissances entendent y défendre¹⁹. La Petite Entente et la Pologne viennent de trouver leur plus petit dénominateur commun : le manque d'audience internationale. Malgré tout, il ne s'agit pas encore pour Varsovie d'intégrer la Petite Entente, mais de nouer avec elle des contacts plus étroits. Les quatre puissances ont pris la décision de faire bloc à Gênes malgré, notamment, les divergences polono-tchèques. Cette « Quadruple Entente » se réunit de nouveau à Belgrade dès le 9 mars, et l'influence française est amenée à se faire discrète sur cette collaboration : Paris n'est presque jamais tenue au courant par le gouvernement polonais des pourparlers, seuls les procès-verbaux lui parvenant par l'intermédiaire de Daeschner, à Bucarest, ou de journalistes. Mi-mars, la résolution finale sur la conférence de Gênes est arrêtée, qui décide de s'unir aux côtés de la France en cas de conflit durant la conférence²⁰, et d'y procéder à des réunions périodiques pour ajuster leurs points de vue²¹. Ce type de réunion doit se poursuivre par la suite selon une périodicité trimestrielle, à partir du 15 septembre²². On est donc en présence d'une solidarité sans vassalité, c'est-à-dire à la fois d'un alignement de principe

¹⁸ A. Mousset, *La Petite Entente, ses origines, son histoire, ses connexions, son avenir*, Ed. Bossard, 1923, p. 43.

¹⁹ « Aucun des traités signés à l'occasion de la conférence de la paix ne saurait être mis en discussion (...) nous unirons nos efforts pour remplacer la décision isolée des grandes puissances par la décision collective de tous les Etats intéressés » : MAE, Pologne, vol. 81, f. 27 : accord du 8 mars 1922 communiqué par Daeschner.

²⁰ Les articles 2 et 3 de la résolution revendiquent le paiement intégral des réparations. L'article 5 porte sur l'assainissement du marché des changes, l'article 6 sur l'utilisation des crédits à longue échéance.

²¹ Article 12 : « Les délégués se sont mis d'accord sur la nécessité (à la conférence de Gênes) d'examiner toujours ensemble et au préalable toutes les questions qui pourraient être mises à l'ordre du jour, pour trouver une ligne de conduite commune ».

²² Le services de renseignements allemands commencent alors à parler de « Quadruple Alliance » : Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), Vincennes, 7N3022, compte-rendu n°265 du 31 mars 1922.

sur le point de vue français pour toutes les grandes questions européennes et d'un refus, qui sera réitéré, du protectorat des puissances occidentales sur les questions les concernant. Mais cette Quadruple Entente n'est pas invitée à la conférence préliminaire du 9 avril, et doit se réunir à part afin de préparer les travaux des sous-commissions. Mais après le traité de Rapallo signé par Berlin et Moscou en marge de la conférence, les quatre Etats sont invités aux réunions du « conseil suprême » au Palais Royal de Gênes, pour discuter de la note de protestation qui sera remise à l'Allemagne : « Au nom de la Petite Entente et de la Pologne, M. Bratiano déclara que le traité russo-allemand devait être considéré comme constituant une menace pour la paix européenne et que, dans ces conditions, il était nécessaire que la Petite Entente et la Grande Entente agissent de concert dans l'avenir comme elles le faisaient présentement »²³. Le Quai d'Orsay ne cache pas son enthousiasme pour le regroupement au centre de l'Europe de quatre pays amis, c'est-à-dire d'une armée d'environ 910.000 hommes²⁴, ayant pris la décision de se réunir périodiquement afin de rester en accord avec la politique suivie par la France : « Nous ne pouvons que nous féliciter de ce renforcement du 'mur oriental de la victoire' à une heure où l'entente franco-britannique traverse une crise et où l'Allemagne nous inspire les inquiétudes les plus justifiées »²⁵. En effet, à Gênes, les quatre représentants d'Europe centre-orientale entament également des discussions d'ordre militaire. Le 28 avril, Barthou télégraphie à Poincaré, persuadé qu'une entente militaire pour quinze ans a été arrêtée par la Quadruple Entente, à la suite du traité de Rapallo²⁶. Le ministre de Tchécoslovaquie en France ne dément d'ailleurs pas franchement une information nettement prématurée²⁷. La diplomatie française fait alors entendre un double langage. D'un côté, Barthou prétend se réjouir du resserrement des liens entre la Pologne et la Petite Entente, qu'il cautionne face à l'Angleterre : « Ils se sont montrés fideles à la France et n'ont rien entrepris sans s'être assurés de notre assentiment »²⁸. De l'autre, la Direction Politique du Quai d'Orsay se plaint amèrement de n'avoir eu vent des tractations que grâce à « la sagacité de M. Barrère, membre de notre délégation »²⁹. Une collaboration étroite entre la Pologne et la Petite Entente étant un des buts poursuivis par la France, celle-ci entend être tenue au courant des négociations pour « en surveiller la marche »³⁰, et n'apprécie pas du tout d'en être réduite à

²³ A. Mousset, *La Petite Entente*, op. cit., p. 93.

²⁴ SHAT, 7N3022, compte-rendu du II^{ème} Bureau n°265, le 31 mars 1922.

²⁵ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 67, f. 196 : télégramme n°182 de Clément-Simon depuis Belgrade le 7 septembre 1922.

²⁶ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 67, f. 119 : télégramme n°282 de Barthou le 28 avril 1922.

²⁷ Des conversations sont seulement en cours, comme le confirme le communiqué collectif publié par les Quatre à l'issue de la conférence.

²⁸ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 67, f. 125 : télégramme n°534 du 17 mai 1922.

²⁹ MAE, Pologne, vol.74, f.6 : note de la Direction Politique, du 29 mai 1923.

³⁰ Loc. cit.

l'espionnage. Enfin, Pologne et Petite Entente collaborent à la Société des Nations. Contactée au sujet de leur représentation au Conseil, la délégation française leur a conseillé de se mettre d'accord sur un roulement. La présence des Etats successeurs à un siège semi-permanent est particulièrement importante puisque le Conseil a pouvoir de décision sur les questions de minorités. La Quadruple Entente se réunit de nouveau à Prague en août 1922, pour décider d'une attitude commune lors de la troisième session annuelle de la SDN. Les ministres se mettent d'accord sur l'accueil de la Hongrie à Genève, et le report de la question de l'admission de l'Allemagne.

A partir du printemps 1925, une série de pactes sont signés en Europe centre-orientale, vus d'un très bon œil par la diplomatie française. La négociation du traité polono-tchécoslovaque au mois d'avril débloque les relations entre la Pologne et la Yougoslavie qui prennent contact en vue d'un accord, d'autant qu'au sein de l'état-major polonais de nombreux officiers sont favorables à la collaboration avec la Petite Entente³¹. En octobre 1925, Ionescu confirme à Lloyd George que la participation de la Pologne à la Petite Entente est un objectif à court terme : ce dernier souligne le risque de mêler la nouvelle organisation à la politique aventureuse de la Pologne³². L'ensemble laisse espérer à la France le renforcement de la sécurité européenne face à l'Allemagne, mais aussi face à la Russie soviétique, la consolidation de ce groupe pouvant motiver Moscou à établir avec lui de bons rapports. Une conférence d'états-majors se déroule à Varsovie en avril 1925, entre la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie, afin d'entamer les discussions sur le transit de matériel de guerre à destination de la Pologne³³. Les accords ferroviaires entre la Pologne et la Petite Entente sont finalement signés à Bucarest en novembre 1925, où Varsovie conclue deux traités séparés relatifs au transit de matériel de guerre avec la Roumanie et la Yougoslavie³⁴. De plus, l'alliance militaire polono-roumaine est renouvelée par le protocole de garantie du 26 mars 1926, et le Quai d'Orsay prend acte de ce lien réaffirmé avec un membre de la Petite Entente. « Le langage et l'attitude de M. Skrzynski concordant avec les paroles de M. Simitch, je suis autorisé à penser que la Pologne pourrait s'associer étroitement avec la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie », consigne Panafieu³⁵. Enfin, en juin 1926, la Petite Entente est renouvelée : les diverses alliances constitutives du groupe sont réunies en un traité, auquel sont adjoints les différents accords qui

³¹ SHAT, 7N2520, lettre n°81 de l'ambassade de France à Varsovie le 13 avril 1925.

³² Il essuie une « diatribe » du Britannique sur les provocations du gouvernement polonais contre la Tchécoslovaquie, l'Allemagne, la Russie et la Lituanie : O. Carmi, *La Grande-Bretagne et la Petite Entente*, Genève, Droz, 1972, p. 30.

³³ MAE, Pologne, vol. 74, f. 193 : lettre n°81 de M. de Panafieu, du 13 avril 1925.

³⁴ SHAT, 7N3105, télégramme n°345 du ministre de France à Varsovie le 31 décembre 1925.

³⁵ MAE, Pologne, vol. 74, f. 193 : lettre n°81 de M. de Panafieu, du 13 avril 1925.

viennent d'être conclus avec la Pologne³⁶. L'accord polono-yougoslave du 18 septembre 1926, est constitué, comme entre Prague et Varsovie, d'un traité de garantie et de collaboration complété par un traité d'arbitrage. La Diète polonaise vote l'approbation de ces traités en mars 1927, ce qui est accueilli par la France comme un nouveau pas de la Pologne en direction de la Petite Entente. Pourtant, le ministre des Affaires étrangères Zaleski est très clair à ce sujet : « La Pologne ne veut pas adhérer à la Petite Entente en tant que constellation politique, mais désire être en très bons termes avec chacun de ses membres »³⁷. La Pologne, refusant de considérer la Petite Entente comme un tout, adopte à son encontre une stratégie de diplomatie sécable. Ainsi, la collaboration amorcée au printemps 1922 entre les quatre nations visait avant tout à acquérir plus de liberté dans les négociations sur l'économie européenne, sans projet plurilatéral à long terme.

Mais le retour du maréchal Pilsudski à la tête de son pays marque la résurgence de l'allié hongrois. En 1927, Varsovie propose à Bucarest de rapprocher la Hongrie de la Petite Entente³⁸ ! Interrogé sur cette suggestion étonnante, le ministre de Pologne en Hongrie se montre avant tout dépassé par les jeux d'influences qui se heurtent en Europe centre-orientale : « Entre le Hongrois qui me compromet, le Tchèque et le Roumain qui se méfient de moi, et mes compatriotes qui me tirent dans le dos, la situation est intenable »³⁹. Le gouvernement polonais prend alors des initiatives diplomatiques que la Petite Entente juge déstabilisantes. La Roumanie, secondée par l'ambassadeur français en Pologne J. Laroche, réclame une explication franche sur les pourparlers polono-hongrois, ne cachant pas son inquiétude de voir naître des projets de frontière commune. Le Quai d'Orsay constate lui aussi que les relations entre Varsovie et la Petite Entente sont mises à mal par le rapprochement polono-hongrois⁴⁰. Ce morcellement est accéléré par le fait qu'avec chacun des trois membres, Varsovie a un modèle diplomatique différent : accords commerciaux durant les plages d'accalmie diplomatique avec la Tchécoslovaquie, traité d'amitié avec la Yougoslavie, et alliance parfois tendue avec la Roumanie. Ces multiples formules présentent l'avantage de montrer que cette dernière alliance n'implique aucune solidarité avec la Petite Entente. Un traité d'arbitrage est

³⁶ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 69, f. 189 : rapport n°158 du ministre de France à Belgrade le 24 juin 1926.

³⁷ MAE, Pologne, vol. 75, f. 168 : lettre n°173 de J. Laroche du 26 mars 1927.

³⁸ Il y est certainement encouragé par le fait que, désireuse de rompre le réseau de relations que l'Italie a tissé autour d'elle, la Yougoslavie est alors tentée de se rapprocher de la Hongrie à qui elle fait miroiter des facilités de commerce sur l'Adriatique.

³⁹ MAE, Pologne, vol. 76, f. 40 : lettre n°280 de M. de Vienne, ministre de France en Hongrie du 22 décembre 1927.

⁴⁰ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 70, f. 173 : notes du 7 avril 1928 sur les déclarations à la presse roumaine.

donc signé avec la Hongrie le 30 novembre 1928, suivi de la visite de Zaleski à Budapest du 21 au 23 mai 1929. Il y fait l'apologie du gouvernement roumain, le « bon voisin », et souligne la « communauté d'intérêts économiques positifs » qui relie les Etats entre la Baltique et la Mer Noire, dont le chemin le plus court relie le port polonais de Gdynia au Danube roumain⁴¹. Zaleski prend également soin de prévenir Beneš qu'il n'a aucunement l'intention de faire converger les politiques hongroise et polonaise, ni de tirer la Roumanie dans cette direction⁴². La France n'abandonne pas son projet de Quadruple Entente ; en 1928, deux facteurs l'invitent même à une politique plus dynamique et directe dans ce domaine : les projets italiens en Europe centre-orientale (Mussolini chercherait à regrouper autour de lui la Grèce, la Bulgarie, la Turquie, la Roumanie et la Pologne), et la présence à la légation roumaine de Varsovie d'un Davila aux vastes projets. En effet, la Roumanie maintient sa position en faveur de l'intégration polonaise, obtenant le soutien de la Yougoslavie⁴³. En mai 1929, alors que s'ouvre à Belgrade une conférence de la Petite Entente durant laquelle la Roumanie entendait aborder la questions des rapports avec la Pologne, Zaleski est en visite à Budapest : la presse italienne s'empresse de souligner l'importance de la visite polonaise et le peu de succès de la conférence de Belgrade⁴⁴. Pour tenter d'atténuer l'effet ravageur de la simultanéité des deux évènements, le Quai d'Orsay, en la personne de Politis, organise une rencontre à cinq avec les représentants de la Petite Entente et l'ambassadeur polonais Chlapowski. Mais les délégués parisiens arrêtent des résolutions différentes de celles de Belgrade, dont le communiqué condamne nettement le conseil parallèle à cinq⁴⁵. Quelques jours plus tard, alors que le gouvernement hongrois conclue un traité avec Varsovie sur le transit des munitions destinées à la Pologne⁴⁶, la Tchécoslovaquie dénonce l'existence d'arrangements militaires tenus confidentiels entre Budapest et Varsovie, ce que Zaleski nie catégoriquement. Le gouvernement français est ébloué par la crise diplomatique qui en résulte : la Petite Entente fait connaître son vif mécontentement lorsque le président du Conseil hongrois Bethlen est reçu à Paris par Doumergue, Poincaré et Berthelot, à la même époque⁴⁷.

⁴¹ MAE, Pologne, vol. 78, f. 162 : rapport n°456 de J. Laroche, le 30 octobre 1929.

⁴² MAE, Pologne, vol. 78, f. 35 : lettre n°207 de J. Laroche du 27 mai 1929.

⁴³ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 70, f. 180 : lettre N° 168 de J. Laroche du 11 mai 1928.

⁴⁴ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 71, f. 116 : rapport n° 303 de l'ambassade de France en Italie du 25 mai 1929.

⁴⁵ MAE, Roumanie, vol. 63, f. 135 : note n°4 de R. Massigli du 6 juin 1929.

⁴⁶ MAE, Pologne, vol. 28, f. 158 : rapport n°273 de Laroche, le 15 juin 1929.

⁴⁷ P-S Wandycz, *The Twilight of French Eastern Alliances 1926-1936. French-Czechoslovak-Polish Relations from Locarno to the Remilitarization of the Rhineland*, Princeton University Press, 1988, p. 137.

Le 9 mai 1932, la nouvelle convention militaire de la Petite Entente est signée à Bucarest. La Pologne n'y participe pas, et la France décide de prendre en mains la collaboration stratégique entre les quatre Etats, en cas de guerre avec l'Allemagne⁴⁸. Ainsi, la Yougoslavie étudie avec la légation française les possibilités de ravitailler la Pologne en temps de guerre par la Méditerranée et les voies ferrées de la Petite Entente⁴⁹ : ce trafic, qui doit nécessairement passer par le Danube, peut se concentrer sur Temesvar (Timisoara), puis remonter la Roumanie et entrer en Pologne soit directement mais en suivant une courbe, soit tout droit par les chemins de fer tchécoslovaques. Cependant, le gouvernement yougoslave ne se prononce pas franchement sur l'entrée de la Pologne dans l'organisation : il y voit un élément positif mais en souligne, auprès du ministre de France, l'impact déstabilisant étant donné le poids de la nation polonaise : c'est peut-être « une trop grosse nation »⁵⁰. En mai 1932, l'état-major français travaille sur des plans de collaboration en cas de guerre entre la France, la Pologne et les Etats de la Petite Entente⁵¹. La Pologne et la Tchécoslovaquie sont particulièrement exposées à une invasion allemande par la Silésie, et même par la Moravie où l'Autriche pourrait la rejoindre. Le général Gamelin propose alors un commandement allié unique, probablement français, sous lequel serait nommé un commandement unique des forces Petite Entente-Pologne. Puis, pour chaque théâtre d'opérations, il faut de nouveau prévoir un commandement interallié, lequel irait logiquement au pays qui fournit le plus possible de troupes : ainsi, face à la Hongrie, Gamelin envisage un commandement yougoslave en partant du principe que la Tchécoslovaquie accepterait d'y être subordonnée. Il reste cependant à assurer le libre transit par Salonique⁵² du ravitaillement à destination de la Pologne et de la Petite Entente. Le chef d'état-major français rappelle à son homologue tchécoslovaque Sirový, venu à Paris en 1933, qu'il est un principe fondamental de la guerre éventuelle en Europe centre-orientale : « tout en sauvegardant leurs intérêts particuliers essentiels, il est indispensable que les Puissances de la Petite Entente et la Pologne soudent entre eux

⁴⁸ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 143, f. 45 : télégramme n°391 de l'ambassade française de Rome au Quai d'Orsay, le 28 mai 1932.

⁴⁹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 143, f. 61 : télégramme n°270 de Naggiar à Herriot, le 29 septembre 1932.

⁵⁰ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 117 : télégramme n°135 de Naggiar, le 3 mars 1933.

⁵¹ SHAT, 7N3008 : note du III^{ème} Bureau du 10 mai 1932.

⁵² Rappelons que la Grèce a cédé pour trente ans à la Yougoslavie un emplacement dans le port de Salonique, bien fourni en voies ferrées tournées vers la Macédoine. SHAT, Archives rapatriées de Moscou, 2N67 (supp.) : collègue des Hautes Etudes en Défense nationale, étude d'un cas concret : le transport d'un corps expéditionnaire français par la voie de Salonique, 1929-1930.

[sic] leurs territoires pour couvrir leurs communications et s'assurer les arrières nécessaires »⁵³. Il faut même envisager que la voie de Salonique soit coupée⁵⁴ : dans ce cas, « le groupe Pologne-Petite Entente doit vivre sur lui-même et en fait être alimenté – sauf sans doute la Pologne – par la Tchécoslovaquie »⁵⁵. Avec l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne, la sphère politique française encouragera les initiatives de l'état-major en direction de l'Europe centre-orientale : le 28 mars 1933, L. Marin interpelle la politique gouvernementale en vue de « faire respecter les clauses des traités concernant le statut territorial de l'Europe et la démilitarisation de la Rhénanie (...), pour remplir, à ces occasions, les devoirs de collaboration diplomatique auxquels nous sommes réciproquement engagés avec la Belgique, la Pologne, les puissances de la Petite Entente »⁵⁶.

En novembre 1932, la négociation par la France d'un pacte avec Moscou suscite l'inquiétude de Titulescu⁵⁷. Dès lors, la réunion de la Petite Entente en décembre 1932 à Belgrade, a aussi pour but de montrer que la Roumanie n'est pas isolée. Alors que la conférence du désarmement laisse chaque jour les Etats est-européens un peu plus sur la touche, la Tchécoslovaquie envisage de resserrer les liens entre la Pologne et l'organisation. Beneš reçoit peu d'encouragements, Titulescu étant en froid avec Pilsudski et sa récente politique pro-soviétique. Comme le note Wandycz, « les rôles sont inversés, Prague soulignant les intérêts de se lier à Varsovie, la Roumanie s'y opposant »⁵⁸. A la suite de la reconnaissance, à la conférence du désarmement, de l'égalité des droits de l'Allemagne à réarmer, la conférence de Belgrade veut aussi contrer l'offensive menée simultanément par Berlin et Rome contre les intérêts est-européens : l'Italie cherche visiblement à obtenir de l'Allemagne une sphère d'influence en Europe danubienne, en échange de son appui contre la Pologne⁵⁹. Il pourrait en résulter une communauté d'intérêts avec Varsovie contre la menace révisionniste si ce n'était la nouvelle opposition roumaine à la participation polonaise : c'est donc face à la politique déstabilisante des grandes

⁵³ Service Historique de l'Armée de l'Air (SHAA), Vincennes, 2B97 : procès-verbal des conversations tenues à Paris en janvier 1933 au sujet d'une collaboration éventuelle franco-tchécoslovaque.

⁵⁴ Rappelons que la Grèce a cédé pour trente ans à la Yougoslavie un emplacement dans le port de Salonique, port bien fourni en voies ferrées tournées vers l'extérieur et passant par la Yougoslavie : SHAT, Archives rapatriées de Moscou, 2N67 : Collège des Hautes Etudes en défense nationale, étude d'un cas concret : le transport d'un corps expéditionnaire français parla voie de Salonique, 1929-1930.

⁵⁵ SHAA, 2B97 : procès-verbal des conversations tenues à Paris en janvier 1933 au sujet d'une collaboration éventuelle franco-tchécoslovaque.

⁵⁶ 15^e législature, Débats parlementaires, S. O. de 1933, T. I, 1934, p. 1611.

⁵⁷ DDF 1932-1935, T. II, doc. 14 : télégramme n°741 de Herriot à Puaux, le 19 novembre 1932.

⁵⁸ P-S Wandycz, *The Twilight...* op. cit., p. 250.

⁵⁹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 143, f. 89 : télégramme n°533 de L. Noël à Prague, le 19 décembre 1932.

puissances amis aussi de la Pologne, que la Petite Entente resserre les rangs. Aussi, lorsqu'une conférence des chefs d'état-major doit se réunir à Prague du 14 au 18 novembre 1934, Bucarest s'inquiète de la venue simultanée du chef du IIème Bureau polonais. Le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères Krofta doit démentir point par point : il s'agit de la visite, postérieure à la conférence, d'un subordonné du chef du IIème Bureau, pour une simple prise de contact de service à service, décidée en dehors de la sphère diplomatique⁶⁰. La France réalise pleinement dans cet épisode, qu'au lieu de se féliciter des liens militaires tchéco-polonais, la Roumanie s'en inquiète : la Petite Entente saurait-elle être davantage qu'un « syndicat de défense » contre le révisionnisme hongrois⁶¹ ? Cependant, en avril 1935, sur le point de quitter l'ambassade de Varsovie pour laisser le poste à L. Noël, J. Laroche laisse pour conseil à Laval de travailler encore à arrimer la Pologne à la Petite Entente : c'est le sentiment de l'instabilité de l'Europe centre-orientale qui entretient à Varsovie des ambitions dangereuses⁶².

Ce n'est qu'en février 1933 que Beneš remet à Massigli le projet de nouvelle organisation de la Petite Entente⁶³. Sans doute conscient que le nouveau pacte réagit aussi aux reculs successifs imprimés à la politique de sécurité française, Massigli n'est pas emballé : il en redoute les effets déstabilisants sur la Hongrie et l'Italie, alors même que le ministre Paul-Boncour déploie tous ses efforts pour détendre les relations avec Rome⁶⁴. Ce mauvais accueil ne saurait empêcher la signature, le 16 février 1933, du nouveau pacte, par les ministres des Affaires étrangères Beneš, Titulescu et Spetitch. On y prévoit la réunion, trois fois par an au moins, du conseil permanent : il s'agit là d'une véritable tentative de mise en place d'une structure commune de politique étrangère, dans le cadre de laquelle les trois pays membres vont d'ailleurs s'opposer violemment au pacte à Quatre. Dans le conseil institué, les décisions sont prises à l'unanimité, et chaque membre doit le consulter et obtenir son consentement pour toute signature d'un traité international. Voilà un principe qui ne peut que braquer le gouvernement polonais, lequel refuse d'entraver sa marge de manœuvres diplomatique. Par le

⁶⁰ Le ministre de France soupçonne cette visite d'avoir même été décidée à l'insu du ministère des Affaires étrangères, manœuvre dès lors torpillée par l'intervention roumaine. MAE, Tchécoslovaquie, vol. 148, f. 366 : télégramme n°433 de L. Noël de Prague, le 7 décembre 1934.

⁶¹ *Loc. cit.*

⁶² MAE, sous-série : L. Noël, vol. 2 : dépêche n°265 de Laroche à Laval, le 16 avril 1935.

⁶³ L'ensemble sera d'ailleurs adopté : un conseil suprême composé des trois ministres des Affaires étrangères, dont la présidence irait au membre siégeant au conseil de SDN, un secrétariat commun et un conseil économique.

⁶⁴ DDF 1932-1935, T. II, doc. 254 : télégramme n°257 de Massigli à Paul-Boncour, le 2 février 1933.

biais de ses nouvelles structures, la Petite Entente reste inscrite dans un cadre de sécurité collective, alors même qu'elle constitue une alliance défensive régionale, plus traditionnelle. Simultanément, on veut faire progresser la collaboration militaire, par des rencontres d'états-majors prévues depuis 1930, et les trois pays progressent dans le projet d'uniformiser leurs armements⁶⁵. Ce pacte marque pour Beneš un immense succès diplomatique, peut-être de bon augure pour les relations avec la Pologne : « sans méconnaître la surprise et certains regrets que celle-ci peut éprouver en présence du renforcement de la Petite Entente, M. Krofta paraît penser que la Tchécoslovaquie aura désormais plus d'autorité pour négocier avec sa voisine et pour poursuivre utilement la politique de rapprochement esquissée depuis peu »⁶⁶. Mais le premier mouvement de Varsovie est d'exprimer son mécontentement face à l'attitude de la Roumanie, qui a signé ce pacte sans consultation préalable de la Pologne, au mépris des stipulations de leur traité d'alliance⁶⁷. Cette réorganisation a été une leçon pour le Quai d'Orsay : l'indépendance gagnée par le groupe doit être palliée par une collaboration plus étroite avec les intérêts français. En premier lieu, L. Noël obtient que la Petite Entente accompagne la politique de détente que Paris a engagée avec Rome⁶⁸. La France peut ainsi montrer aux Polonais que le nouveau pacte de la Petite Entente renforce sa propre position internationale.

Le pacte du 16 février 1933 contient une clause prévoyant l'accession de pays tiers : pour L. Noël, elle vise expressément la Pologne⁶⁹. Krofta lui explique d'ailleurs que Varsovie doit chercher des appuis face aux revendications de Hitler sur le corridor de Danzig. Certains documents tchécoslovaques semblent attester que l'état-major, en parallèle aux projets de rapprochement militaire bilatéral de janvier 1933, désirait que la Pologne intégrât la Petite Entente, afin de créer une véritable unité militaire à l'Est de l'Allemagne : « la seule alliée viable, dans la situation géographique dans laquelle se trouvait la Tchécoslovaquie pendant les années trente, ne pouvait être que la Pologne. Dans un mémorandum de l'état-major tchécoslovaque de 1933, on citait la Pologne comme un allié au plus haut point désirable »⁷⁰. Avec l'arrivée de Hitler, le rôle de la Petite Entente et de la Pologne ont pris plus de poids en Europe centre-orientale. Or le gouvernement français craint que Beneš ne dirige l'élargissement de la Petite Entente dans le sens d'une Société des Nations de l'Europe centre-orientale,

⁶⁵ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 126, f. 127 : rapport n°269 de Noël, à Prague, le 23 juin 1933.

⁶⁶ DDF 1932-1935, T. II, doc. 314 : télégramme n°69 de Noël à Paul-Boncour, le 17 février 1933.

⁶⁷ Op. cit., doc. 417 : télégramme n°177 de Naggiar, à Belgrade, à Paul-Boncour, le 16 mars 1933.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 126, f. 101 : télégramme n°5 de L. Noël, le 22 février 1933.

⁷⁰ M. Hauner, « La Tchécoslovaquie en tant que facteur militaire », *Revue d'Etudes Slaves*, T. LII, 1979, pp. 179-192..

neutre et dépourvue d'outil militaire. Le rapprochement avec la Pologne, à la faveur des événements de début 1933, peut accroître la signification stratégique et plus traditionnellement politique de la Petite Entente et de ses relations avec le reste de l'Europe⁷¹. Les diplomates ne sont pas seuls à considérer inutilisable la Petite Entente sans la Pologne. Selon P-E Flandin (à la tête du gouvernement à partir de novembre 1934), qui écrit ses mémoires en 1940, la faiblesse du groupe tripartite est congénitale pour deux raisons : l'absence de frontière commune entre la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, et l'encerclement de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie par des Etats antagonistes, rendant nécessaire l'appui polonais : « sans le concours de la Pologne, la Petite Entente était réduite à l'impuissance (...) Contre une agression allemande, qui représentait la seule menace sérieuse, que pouvait, en effet, la Tchécoslovaquie sans la Pologne ? »⁷². Effectivement, Varsovie ne montre pas d'élan de solidarité avec la Petite Entente renforcée ; bien au contraire, elle se montre à son égard de plus en plus réservée⁷³. La réorganisation de la Petite Entente est accueillie avec suspicion par la presse officieuse, qui y voit des modifications de forme plutôt que de fond : pour le Czas, conservateur rallié au gouvernement, la France « attache au Pacte des espérances exagérées »⁷⁴. Aux yeux de Laroche, si cette réorganisation est accueillie « diversement »⁷⁵, c'est parce que les sphères gouvernementales polonaises en jalourent les faveurs françaises et le rôle éminent qu'y joue Beneš. Les Polonais s'inquiètent aussi des retombées économiques du renforcement de la Petite Entente. L. Noël met en lumière cette crainte que les importations agricoles yougoslaves et roumaines s'organisent pour remplacer les produits polonais ; quant à la décision de normaliser les armements entre les trois membres, elle pourrait empêcher la Pologne de vendre ses avions⁷⁶. Autant de raisons pour Varsovie de se montrer mécontente du renforcement. Beck dénonce le « développement défavorable » d'un groupe de pays séparant en deux blocs l'Europe centrale⁷⁷, peu de temps avant d'annuler son séjour à Belgrade au profit d'un petit tour à Budapest, puis d'abandonner définitivement son projet de voyage à Prague⁷⁸. Laroche est ainsi

⁷¹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 115, f. 84 : note n°21 du Département politique.

⁷² Il trouve confirmation de cette inefficacité de la Petite Entente dans le fait qu'elle n'ait joué aucun rôle ni en mars 1938, ni à Munich. P-E Flandin, *Politique française 1919-1940*, 1947, p. 113.

⁷³ DDF 1932-1935, T. II, doc. 417 : télég. n°177 de Naggiar, à Belgrade, à Paul-Boncour, le 16 mars 1933.

⁷⁴ D'après Laroche, ce journal « a toujours détesté la Tchécoslovaquie » : MAE, Pologne, vol. 373, f. 302 : lettre n°94 de J. Laroche, le 21 février 1933. Et SHAT, 7N3028 : bulletin de la presse polonaise de mars 1933.

⁷⁵ MAE, Pologne, vol. 373, f. 302 : lettre n°94 de J. Laroche, le 21 février 1933.

⁷⁶ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 126, f. 127 : rapport n°269 de Noël, à Prague, le 23 juin 1933.

⁷⁷ P-S Wandycz, *The Twilight...* op. cit., p. 251.

⁷⁸ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 126, f. 127 : rapport n°269 de Noël, à Prague, le 23 juin 1933.

amené à craindre que la consolidation de la Petite Entente ne vienne refroidir « le courant qui semblait rapprocher Varsovie de Prague », et pousser Beck à se contenter de l'alliance avec la France et la Roumanie⁷⁹ : en faisant trop de bruit autour du nouveau pacte, la France éloigne le gouvernement polonais de la Petite Entente. D'après l'ambassadeur français, Beck craint de voir remplacée par une éventuelle intégration à la Petite Entente, une alliance française bien plus efficace. Le détachement qu'il observe vis-à-vis de la Petite Entente est donc un avertissement à l'attention de Paris : « il ne serait pas surprenant dans ces conditions », examine Laroche, « qu'au lieu de renforcer le courant qui semblait rapprocher Varsovie de Prague, la consolidation de la Petite Entente eût pour effet de refroidir les bonnes dispositions du gouvernement polonais tant à l'égard du gouvernement tchécoslovaque que de la Petite Entente elle-même »⁸⁰. Le Quai d'Orsay semble comprendre les craintes de Beck, qui rendent encore plus nécessaire une diplomatie poursuivie « avec tact et continuité »⁸¹. Ce nouveau pacte est aussi l'occasion pour la presse proche de l'Allemagne de faire de ce renforcement institutionnel, le synonyme d'une émancipation de la sphère française et donc du refus de se rapprocher de Varsovie. Le *Prager Tagblatt* estime ainsi que les relations entre la Petite Entente et Berlin peuvent rester bonnes « si la Tchécoslovaquie évite la faute de se rapprocher de la Pologne (...), un mauvais allié, en raison de son conflit avec l'Allemagne dans la question du corridor. La Tchécoslovaquie qui ne saurait garantir le corridor polonais, doit préférer de bonnes relations avec l'Allemagne à l'adhésion de la Pologne à la Petite Entente »⁸². De son côté le *Bohemia*, organe pangermaniste de Prague, souligne que la Pologne est mécontente du peu de succès de sa politique économique avec la Tchécoslovaquie, et nourrit de meilleurs rapports avec les Etats ennemis de la Petite Entente : tout ceci prouve que l'organisation est tournée vers l'Adriatique et le Danube, tandis que les intérêts polonais sont sur la Baltique⁸³. Par l'intermédiaire de la Roumanie, Beck fait savoir qu'il préfère garder de bonnes relations avec la Hongrie plutôt qu'être mêlé à « de petites querelles incessantes »⁸⁴. Il veut maintenir, déclare-t-il des liens avec chaque Etat séparément, et multiplie les visites-démonstrations en direction de la Roumanie et de la Yougoslavie à l'automne 1933 ; en ce qui concerne la Tchécoslovaquie, note le Département politique du Quai d'Orsay,

⁷⁹ MAE, Pologne, vol. 373, f. 302 : lettre n°94 de J. Laroche, le 21 février 1933.

⁸⁰ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 143, f. 264 : télégramme n°94 de Laroche, le 21 février 1933.

⁸¹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 124 : télégramme n°103 du ministère à Laroche, le 3 mars 1933.

⁸² MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 67 : télégramme n°78 de L. Noël de Prague, le 1^{er} mars 1933.

⁸³ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 132 : télégramme n°117 de L. Noël de Prague, le 4 mars 1933.

⁸⁴ Loc. cit.

les relations sont à cette date « au point mort », sauf dans le domaine commercial⁸⁵.

De nouveau pendant les négociations du pacte à Quatre, le gouvernement français se prend à espérer en un rapprochement sincère entre la Petite Entente et la Pologne⁸⁶. L. Noël affirme que « dès le début, Beneš, ses alliés de la Petite Entente et les Polonais furent au comble de l'inquiétude »⁸⁷, celle de voir se former un directoire européen qui réviserait les traités au détriment des plus petites puissances. Les propos de Mussolini avait, dès avant le pacte à Quatre, inquiété les membres de la Petite Entente : lorsque le Duce déclare en septembre 1932, que l'alliance franco-yougoslave dérange ses relations avec Belgrade, cette dernière s'inquiète de se retrouver en tête-à-tête avec l'Etat fasciste, notamment sur la question dalmate⁸⁸. Quelques mois auparavant, le 18 juillet, le traité d'amitié italo-roumain a été renouvelé pour six mois sans modification, c'est-à-dire sans l'engagement de neutralité souhaité par l'Italie⁸⁹. Les inquiétudes sont aussi alimentées par l'attitude de la Hongrie. Dès son arrivée au pouvoir en octobre 1932, le président du Conseil Gömbös lance des perches diplomatiques à Rome, baptisées par le chargé d'Affaires de France à Budapest « crise d'italophilie officielle »⁹⁰. Enfin, avec le pacte à Quatre, Pologne et Tchécoslovaquie « se voient les victimes désignées d'une pacification de l'Europe par des révisions dont elles feraient les frais »⁹¹, et dans un premier temps, c'est ensemble qu'elles entendent se défendre. Face au pacte à Quatre, la Pologne se charge de rappeler à la France que les puissances « secondaires » sont très inquiètes de l'évolution diplomatique en Europe : en ce qui la concerne, seul le souci de rester éloignée des affaires danubiennes la retient d'intégrer la Petite Entente, dont les représentant à Varsovie développent une activité croissante⁹². Tout en négociant avec Rome et Berlin, la France se félicite que les membres de l'organisation tentent d'équilibrer et unifier leurs relations avec le

⁸⁵ MAE, Pologne, vol. 377, f. 20 : note du Quai d'Orsay : « La Pologne et la Petite Entente », le 18 septembre 1933.

⁸⁶ Loc. cit.

⁸⁷ L. Noël, *La Tchécoslovaquie d'avant Munich*, Paris, IES-Presses de la Sorbonne, 1982, p. 145.

⁸⁸ DDF 1932-1935, T. I, doc. 220 : dépêche n°273 de Naggjar à Belgrade, le 29 septembre 1932.

⁸⁹ Op. cit., doc. 43 : télégramme n°288 du Ministre de France à Bucarest Puaux le 20 juillet 1932.

⁹⁰ Une manifestation italophile est d'ailleurs organisée, par Rome, à Budapest le 25 octobre 1932. DDF 1932-1935, doc. 276 : dépêche n°271 de Beauverger, le 25 octobre 1932.

⁹¹ J. Bariéty, « Les partisans français de l'entente franco-allemande et la « prise du pouvoir » par Hitler, avril 1932- avril 1934 », J.-M. Valentin (dir.), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, 1987, pp. 21-30.

⁹² Grâce notamment aux énergiques projets des ministres de Tchécoslovaquie Girsra et de Yougoslavie Lazarevitch : MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 149 : télégramme n°76 de Laroche, le 6 mars 1933.

gouvernement polonais⁹³. Les quatre Etats adoptent donc la même attitude face aux négociations en cours : prétendre ne pas les prendre au sérieux mais en dénoncer les éventuelles conséquences. Ils omettent cependant de fixer une méthode d'action commune. Dans ce sens, face au pacte à Quatre, le front d'opposition rassemble de façon hétérogène les trois membres de la Petite Entente et un électron libre polonais. Ainsi, tandis que Beneš met en garde les autres membres de la Petite Entente de ne pas exercer une pression trop forte sur Paris, la Pologne, de crainte de faire les frais de cette « brèche dans le principe d'égalité des nations »⁹⁴, renforce sa garnison face à Danzig avec force publicité, s'attirant ainsi la désapprobation internationale. Tous, néanmoins, soulignent le scandale d'être exclus des négociations. A Prague, L. Noël pousse le ministre de Pologne Grzybowski à rencontrer Paul-Boncour, comme l'ont fait « les compères » de la Petite Entente, pour obtenir de Paris une lettre interprétative vidant le futur pacte de tout contenu dangereux : « je sentis que je l'avais personnellement convaincu. Mais déjà Beck était au pouvoir. Il ne voulut pas laisser échapper cette occasion de s'en prendre à la France alliée et se garda de suivre le sage et droit exemple des ministres de la Petite Entente »⁹⁵. En même temps, comme le prouve son ton distancié, le diplomate n'est pas loin de penser que la Petite Entente a voulu jouer un rôle disproportionné durant ces négociations, par le biais notamment d'ostentatoires réunions. Pour Beck, le principe même du pacte à Quatre n'est pas négociable, et il soupçonne la Petite Entente d'être inféodée à la France. A Genève, Paul-Boncour convient avec les représentants de l'organisation d'une déclaration écrite dans laquelle la France s'engageait à exiger la règle d'unanimité pour toute question de révision territoriale à la SDN, escomptant envoyer la même note à la Pologne. Mis au courant par Laroche, la réponse de Beck, laconique, montre son peu d'enthousiasme : « la Petite Entente faiblit, mais nous resterons fermes »⁹⁶ ; de nouveau il dénonce une entreprise révisionniste, ce dont Paul-Boncour se défend en réclamant « le droit de se prémunir contre [le] danger » d'un axe italo-allemand⁹⁷. Mais pour affiner son opinion, Beck dit attendre le texte du pacte. Le contre-projet français du pacte à Quatre est remis le 10 avril 1933 : le gouvernement français stipule le même jour à ses alliés de l'Est européen que les Quatre puissances signataires ne pourront discuter que de leurs intérêts propres, au sens strict du terme : c'est assurer l'intangibilité de la compétence de la SDN et garantir toute tentative de révision aux dépens des Etats successeurs⁹⁸

⁹³ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 144, f. 156 : télégramme n°124 de Laroche, le 6 mars 1933.

⁹⁴ Ch. Alphand, ambassadeur à Moscou, cité in R.F. Crane, *A French Conscience in Prague : Louis Eugène Faucher and the abandonment of Czechoslovakia*, Columbia University Press, 1996, p. 59.

⁹⁵ L. Noël, *La Tchécoslovaquie d'avant...* op. cit., p. 147.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 130.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ DDF 1932-1935, T. III, doc. 331 : télégramme n° 715 de Massigli, le 30 mai 1933.

Dans un premier temps, Beck se déclare très satisfait de ce contre-projet français, et se montre sous un jour compréhensif : « il se rendait bien compte des difficultés avec lesquelles le gouvernement français avait pu se trouver aux prises, qu'il était bien naturel que la France ne pût repousser l'idée d'une collaboration plus étroite avec les trois autres puissances pour leurs intérêts communs si nombreux, que le projet français, en dépouillant le texte primitif de tout ce qui pouvait inquiéter les tierces puissances, c'est-à-dire la Petite Entente et la Pologne, n'en laissait pas moins subsister une tentative très intéressante et utile d'harmoniser les rapports entre les quatre états voisins »⁹⁹. Lorsque Varsovie réitère son opposition au principe même d'un pacte à Quatre le 21 avril, refusant de discuter du projet français¹⁰⁰, les membres de la Petite Entente l'invitent à négocier à leurs côtés ; Bucarest envoie même une mission militaire à Varsovie pour traiter de l'unification des matériels¹⁰¹. En attendant le rapprochement politique effectif, des organismes privés issus des quatre capitales marquent leur solidarité en organisant pour le 28 mai des manifestations publiques simultanées contre « les révisionnistes », où l'on échange des orateurs. Les opinions publiques semblent fin prêtes à cette date¹⁰². Mais début juin, Beck se plaint auprès des représentants de la Petite Entente de leur attitude soumise face au pacte à Quatre, réservant ses plus sévères critiques à la Roumanie¹⁰³. Pourtant, Beneš s'inquiète encore auprès de Noël de l'évolution des négociations, craignant le parti qui pourrait être tiré de l'article 19 du Covenant au profit du révisionnisme¹⁰⁴. A Genève, Titulescu demande à Paul-Boncour que la France garantisse l'application de cet article relatif à l'interdiction de toute modification territoriale sans le consentement des parties intéressées et sans l'unanimité des voix au Conseil. Ce dernier accepte, et le 25 mai 1933 une nouvelle mouture du texte est soumise à la Petite Entente¹⁰⁵. Le 27 mai, Massigli peut affirmer au Quai d'Orsay que les modifications apportées au projet de pacte à Quatre reçoivent l'approbation de la Petite Entente¹⁰⁶. Le Quai d'Orsay est chargé de souligner auprès du gouvernement polonais l'esprit conciliant de la démarche française, « sans lui donner à penser qu'il soit au pouvoir du gouvernement polonais, par une attitude négative, d'empêcher le gouvernement français de faire aboutir une négociation qui, sans menacer en rien les intérêts de nos alliés, lui apparaît susceptible d'amener une amélioration de la

⁹⁹ DDF 1932-1935, T. III, doc. 124 : télégramme n°230 de Laroche, le 13 avril 1933.

¹⁰⁰ DDF 1932-1935, T. III, doc. 156 : télégramme n°240 de Laroche, le 21 avril 1933.

¹⁰¹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 145, f. 156 : lettre n°324 de Laroche, le 22 mai 1933.

¹⁰² A Prague, L. Noël note que le parti slovaque Hlinka est particulièrement enthousiaste sur la question. MAE, Tchécoslovaquie, vol. 126, f. 125 : rapport n°230, le 1er juin 1933.

¹⁰³ DDF 1932-1935, T. III, doc. 345 : télégramme n°364 de Laroche, le 1er juin 1933.

¹⁰⁴ DDF 1932-1935, T. III, doc. 231 : télégramme n°208 de L. Noël, le 3 mai 1933.

¹⁰⁵ N. Iordache, *La Petite Entente et l'Europe*, Institut Universitaire des Hautes études internationales N°52, Genève, 1977, p. 180.

¹⁰⁶ DDF 1932-1935, T. III, doc. 321 : télégramme n°682 de Massigli, le 27 mai 1933.

situation européenne », tandis que les représentants de la Petite Entente à Genève se chargent de prodiguer des conseils de prudence au délégué Raczyński¹⁰⁷. Le 30 mai, lorsque le conseil permanent de la Petite Entente se réunit à Prague, c'est entre autres pour discuter de la dernière phase de négociations du pacte. Après avoir répété qu'aucune révision territoriale ne saurait pas plus les concerner qu'aucun autre pays européen, ce qui pourrait inclure la Pologne, les membres admettent que le texte communiqué par la France est conforme à son mémorandum du 10 avril : « ces garanties sont de telle nature qu'aucun danger pour leurs intérêts, ainsi que pour la politique commune à suivre entre les états de la Petite Entente et la France, ne pourra surgir du fait de la signature du pacte »¹⁰⁸. Afin de faire preuve de bonne volonté, le communiqué stipule enfin que sur les questions concernant la Pologne, les pays-membres adopteraient une position amicale basée sur la communauté d'intérêts¹⁰⁹. Cependant les divergences d'objectifs entre les diplomates de la Pologne et de la Petite Entente ont été creusées par l'épisode du pacte à Quatre, signé en juin 1933 et non ratifié ; alors que la Petite Entente accepte le pacte à Quatre remanié par les services français, un officier tchécoslovaque est envoyé en stage dans l'armée polonaise : une certaine mauvaise humeur est sensible dans l'accueil qui se veut pourtant cordial de l'état-major de Varsovie¹¹⁰. Face à la remilitarisation de la Rhénanie, Pologne et Petite Entente, réagissent de nouveau de façon parallèle sans véritablement se rencontrer. Le 7 mars 1936, les trois pays-membres se disent prêts à réagir dans le cadre de la SDN, mais aussi à envisager une réplique militaire si la Grande-Bretagne l'accepte. Alors que le gouvernement Flandin accepte de suivre l'Angleterre et la Belgique sur le chemin de la négociation, décision officiellement notifiée aux attachés militaires de la Petite Entente de la Pologne par Gamelin le 12 mars¹¹¹, l'inquiétude se répand à l'Est. De la réunion de la Petite Entente du 8 mars ressort une communauté de vues avec le gouvernement polonais : le scepticisme à l'égard de la France. Délégation et journalistes polonais de Genève, à l'instar des Yougoslaves (Roumains et Tchèques font plus discrètement les mêmes réflexions), « vont répétant que le

¹⁰⁷ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 145, f. 167 : télégramme de Massigli n°682, le 27 mai 1933.

¹⁰⁸ Le communiqué final proclame : « l'échange de vues sur la situation politique générale et qui touche avant tout les rapports des trois pays de la Petite Entente avec l'Italie, l'Allemagne, la Russie soviétique, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et l'Autriche, a abouti à la constatation d'un accord complet des vues des trois ministres des Affaires étrangères. En ce qui concerne la Pologne les Etats de la Petite Entente continueront de pratiquer la même politique d'amitié basée sur la communauté d'intérêts. Quant à l'U.R.S.S. la Petite Entente prend acte avec satisfaction de l'attitude commune à l'égard de certains problèmes à la Conférence du désarmement et envisage avec confiance l'évolution de leurs rapports futurs » : MAE, Tchécoslovaquie, vol. 146, f. 26 : texte du communiqué, le 30 mai 1933.

¹⁰⁹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 145, f. 205 : lettre n°286 de L. Noël, le 31 mai 1933.

¹¹⁰ SHAT, 7N3033 : compte-rendu du stage remis le 3 juillet 1934, pour exploitation par le ministre de la Défense nationale.

¹¹¹ P. Le Goyet, *Le mystère Gamelin*, 1975, p. 126.

Gouvernement français ayant renoncé comme il en aurait eu d'abord l'intention, à rappeler les 'disponibles' et à occuper les têtes de ponts, chercherait simplement à sauver la face. Ils ajoutent qu'après avoir perdu plusieurs semaines ou mois à errer dans les procédures genevoises, le Gouvernement français, une fois de plus, se résignera à faire à l'Allemagne les concessions qu'elle exige »¹¹².

Corollaire des enjeux diplomatiques, l'intégration économique de la Pologne avec la Petite Entente est, aux yeux de la France, un moyen de lutter contre la pénétration commerciale de l'Allemagne dans la région dans la seconde moitié des années trente¹¹³. Le directeur politique du Quai d'Orsay, R. Massigli, pour qui « le drapeau suit la marchandise », conseille de faciliter les importations françaises dans les pays de la Petite Entente et de la Pologne, notamment en matériel de guerre. Derrière l'aspect purement commercial des initiatives françaises en Europe centre-orientale se trouve la délicate question des industries d'armement, et de l'unification des matériels militaires de la Petite Entente et de la Pologne. Le général Pétin, de l'état-major français, est envoyé en mission en Roumanie en avril 1934. Son objectif est de revenir sur la précarité de la collaboration militaire de la France avec la Petite Entente, tenant au fait que la Petite Entente existe dans le cadre de protocoles et traités militaires très circonscrits ou alors confidentiels. Pour sortir de cette impasse, la France espère d'abord que la Roumanie la tienne au courant des projets de la Petite Entente. Ensuite, Paris entend intégrer les armements de la Petite Entente et de la Pologne par le biais de Škoda et de Schneider. Aussi Pétin interroge-t-il le roi de Roumanie sur le niveau d'armement du pays. La réponse est décevante : « Je suis actuellement hors d'état de faire honneur aux obligations qui me sont imposées par nos conventions, à l'égard de mes alliés de la Petite Entente (...) C'est à vous, à la France, qu'il appartient d'établir le cas qu'elle veut faire de la Petite Entente »¹¹⁴. L'intervention française est aussi nécessaire pour aplanir les difficultés nées de l'outillage et des relations entre Škoda et Bucarest. Si la Roumanie produit de l'armement d'infanterie avec l'aide des industries de Brno, elle en commande la grande majorité à la firme tchécoslovaque : « Le roi m'a dit qu'il y avait eu de grosses malversations, des histoires de pots-de-vin et de scandales qui avaient rendu les négociations très difficiles avec Škoda ». Le matériel d'aviation consiste en Bréguet multiplaces commandés à la France. De nouveau en décembre 1936 et mai 1937, la Défense nationale française étudie avec Belgrade les possibilités de liaisons entre la France et la Petite Entente¹¹⁵. A cette date, les commandants Lorient et Salesse sont en mission à Prague pour étudier de façon plus précise le

¹¹² MAE, SDN, vol. 757, f. 66 : télégramme n°45 du service français de la SDN le 9 mars 1936.

¹¹³ Citée in R. Ulrich-Pier, René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate, thèse de doctorat nouveau régime de Paris I, 2003, p. 366.

¹¹⁴ SHAT, Archives rapatriées de Moscou, 7N364 (supp.) : rapport du général Pétin au ministre de la Guerre et au IIème Bureau, le 8 avril 1934.

¹¹⁵ SHAT, 7N3446 : minute n°01471 de Colson à l'attaché militaire à Belgrade, le 12 mai 1937.

réarmement allemand et la situation tchécoslovaque, ainsi qu'activer les échanges de renseignements¹¹⁶. Prague avoue qu'au sein de la Petite Entente, les relations avec la Yougoslavie sont fortement ébranlée depuis l'accord italo-yougoslave. Cependant, la politique d'intégration militaire des armements de la Petite Entente fait aussi les frais des sympathies anglophiles du Prince Paul : pour compléter les fusils-mitrailleurs Škoda, le choix s'est porté sur un modèle britannique. Prague a alors baissé les tarifs au niveau du prix de revient, le tiers du barème proposé par les Britanniques, et a emporté le marché : avec les économies ainsi réalisées, le général Stoyadinowitch s'est empressé d'acheter un lot de fusils-mitrailleurs anglais !

A partir de 1934, l'offensive du colonel Beck sur le traitement de la minorité polonaise de Tchécoslovaquie enflamme les relations entre Prague et Varsovie. A Genève, Beneš tente d'obtenir le soutien de la France, n'hésitant pas à mettre en jeu l'existence de liens entre la Pologne et la Petite Entente, et au-delà, les relations entre l'organisation et la France¹¹⁷. Massigli est ébranlé par ces graves pronostics : « l'insistance avec laquelle M. Beneš est revenu sur cette idée ne m'a laissé aucun doute sur l'importance qu'il attache à l'action conciliatrice que Votre Excellence pourrait exercer dans cette affaire sur le gouvernement polonais »¹¹⁸. La tournée effectuée par Barthou en 1934 doit resserrer les rangs. Il est particulièrement bien accueilli en Roumanie, dont le gouvernement espère voir se réconcilier ses deux alliés et se clarifier la politique polonaise¹¹⁹. Le passage à Prague, par l'accord qu'il illustre entre la France et la Petite Entente sur la politique européenne, dissipe les doutes quant à une possible entente franco-italienne sur une base révisionniste. Le projet développé par le ministre français des Affaires étrangères d'un pacte oriental est soutenu par la Petite Entente, même s'il ne doit pas concerner Bucarest. Aussi les réticences polonaises se focalisent-elles sur le refus de participer à un projet sécuritaire avec la Tchécoslovaquie, tandis que la Roumanie concernée au premier chef n'est pas invitée à participer : « l'accession de la Tchécoslovaquie, par exemple », expose Beck, « obligerait par contre la Pologne à envisager toute une série de problèmes, qui ne sont pas encore posés pour elle avec précision, ceux de la politique de la Petite Entente en Europe centrale »¹²⁰, sans le contrepoids de l'allié roumain. L'historien et publiciste A. Mousset interpelle alors l'opinion française sur le jeu de l'Allemagne entre la Pologne et la Petite Entente : « Elle manœuvre la Pologne qui n'a jamais été très sympathique ni aux Tchécoslovaques ni aux Serbes, et dont le jeu anti-russe, anti-révisionniste et parfois, du

¹¹⁶ SHAA, 2B97 : compte-rendu de la liaison effectuée du 26 avril au 3 mai 1937.

¹¹⁷ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 127, f. 82 : télégramme n°44 de Massigli, le 12 avril 1934.

¹¹⁸ Loc. cit.

¹¹⁹ MAE, Pologne, vol. 377, f. 286 : annexe à la dépêche n°136 de la légation de Bucarest, le 11 avril 1934.

¹²⁰ DDF 1932-1935, T. VI, doc. 334 : télégramme de Laroche n°526 à Barthou, le 14 juin 1934.

moins en apparence, anti-français, alarma la Petite Entente»¹²¹. Tandis que Beneš refuse d'intervenir auprès de Paris en faveur de Bucarest, Beck pousse Titulescu à réclamer sa participation. L'échec du Locarno oriental a aussi eu pour effet de détourner définitivement la Pologne de la Petite Entente : c'est à partir de 1934, que l'on trouve dans les Mémoires de Beck les mots les plus durs à son encontre¹²². A Moscou, Litvinov dénonce l'activité déployée par Beck pour faire éclater la Petite Entente en éloignant la Roumanie de la Tchécoslovaquie, pour servir les intérêts allemands¹²³. Le pacte soviéto-tchèque du 16 mai 1935 a en effet rapproché la Petite Entente de l'URSS, alors que Varsovie se voulait l'intermédiaire obligé entre Bucarest et Moscou. En juillet, Beneš prévient le chargé d'Affaires français qu'une réunion du Conseil permanent de la Petite Entente étudiera et les raccords ferroviaires Prague-Moscou via la Roumanie : « tant pis pour la Pologne. C'est elle-même qui s'isole et se condamne à un dangereux tête-à-tête avec l'Allemagne »¹²⁴ ; pour lui, dans le conflit en préparation, la victoire « pencherait du côté où se trouverait finalement l'Union soviétique »¹²⁵. Après que Varsovie a réclamé une amélioration du statut de sa minorité en territoire tchécoslovaque et refusé une procédure d'arbitrage sur ce point, procédure prévue par leur traité de 1925, Beneš parvient à souder la Petite Entente à ses côtés : le communiqué final de la conférence de Belgrade du 8 mai 1936 proclame la solidarité des Etats membres face à l'attitude adoptée par la Pologne¹²⁶. En réponse, le ministre de Pologne en Yougoslavie émet publiquement des doutes sur l'alignement des positions de la Roumanie alliée, la Yougoslavie amie et de la Tchécoslovaquie, « notre ennemie traditionnelle »¹²⁷. Alors que l'antagonisme tchéco-polonais est de plus en plus prégnant, c'est désormais l'existence même de la Petite Entente qui est en jeu. Face au nouvel arrangement militaire polono-roumain de juillet 1937, Prague signale à Paris, par l'intermédiaire d'Osuský, qu'étant donné le refus de la

¹²¹ « Petite Entente et Pologne », Les cahiers du redressement français, « Le Centre-est européen et l'action de la France à la fin de 1934 », Paris, 1935. Ces Cahiers constituent la publication, à laquelle participent Eisenmann et Carcopino, d'une commission de politique extérieure présidée par J. Bardoux, professeur à l'Ecole Supérieure de la Guerre.

¹²² Il met l'accent sur la diversité des menaces qui pèsent sur trois pays si mal assemblés : l'Italie pour la Yougoslavie, l'URSS pour la Roumanie et l'Allemagne pour la Tchécoslovaquie. Après l'attentat de Marseille, suivi d'une campagne de la Petite Entente, à la SDN, contre Budapest et Berlin, la Pologne avait exprimé son amitié à la Hongrie, la désignant comme « historiquement notre meilleur voisin » : J. Beck, Dernier rapport. Politique polonaise 1926-1939, Neuchâtel, Ed. de la Baconnière, 1951, p. 53.

¹²³ SHAT, 7N3024 : note du service des Renseignements, le 24 février 1937.

¹²⁴ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 127, f. 48 : télégramme n°575 de Naggiar, le 31 juillet 1935.

¹²⁵ Cité in P. Reynaud, Au cœur de la mêlée, 1930-1945, Flammarion, 1951, p. 81.

¹²⁶ DDF 1936-1939, Deuxième série, T. II, doc. 205 : télégramme n°482 de Lacroix, le 12 mai 1936.

¹²⁷ Loc. cit.

Roumanie de se prêter à l'élargissement des obligations de la Petite Entente, le renforcement de la convention militaire polono-roumaine se traduit par un choix délibéré de Bucarest de s'éloigner de Prague au profit d'un Etat lié au Troisième Reich¹²⁸.

Le contexte est donc rien moins que favorable à la constitution d'un front diplomatique sur la question d'Anschluss. Dès 1927, les chancelleries européennes réfléchissent à son éventualité, et les ministres de la petite Entente décident, lors de leur rencontre à Jachymov en mai, de coordonner leur action diplomatique sur ce point avec celle de la France¹²⁹. Il n'est pas encore question de la Pologne. Mais la tentative Curtius-Schober de 1931, attire brièvement l'attention de Varsovie sur la question. Le gouvernement polonais propose lui-même de renforcer les liens commerciaux dans la région : Wielowieyski, ancien Ministre de Pologne à Bucarest, est envoyé auprès du gouvernement tchèque pour le disposer à des négociations économiques¹³⁰. La nécessité de développer les relations économiques avec l'Autriche est pointée du doigt durant ces discussions de Prague, à la grande satisfaction de la France, qui a toujours pensé que la réactivation des liens économiques traditionnels entre la Galicie et l'Autriche était une clef fondamentale de la lutte contre les tentations d'Anschluss. En 1936, les pays de la Petite Entente font savoir que dans le cas d'une union germano-autrichienne, il ne réagirait militairement que si les grandes puissances agissaient de même¹³¹ : les enjeux sont donc entre les mains de Londres, Paris et Rome. L'accord austro-allemand du 11 juillet 1936 a en effet fortement inquiété le gouvernement tchécoslovaque, qui affirme auprès du ministre de France la nécessité de collaboration sur ce point entre Varsovie et la Petite Entente : « pour la première fois, M. Krofta m'a parlé le premier de l'importance de gagner la Pologne »¹³², en se fondant sur les bons rapports entretenus alors par Beck avec Moscou. Le gouvernement polonais s'est lui aussi inquiété du récent accord germano-autrichien, malgré une volonté manifeste de rassurer l'opinion déjà alarmée par les incidents de Danzig¹³³. Dès lors, Beneš est prêt à envisager des études entre les quatre états-majors, accompagnées de négociations avec la France qui rendraient la Petite Entente plus attractive aux yeux de Varsovie. Il s'en ouvre auprès de Lacroix en octobre 1936 : « le Président m'a reparlé de l'assistance militaire réciproque contre tout agresseur à établir entre les trois Etats de la Petite Entente, du pacte d'assistance mutuelle à conclure entre la France et les

¹²⁸ MAE, sous-série : R. Massigli, vol. 15, f. 257 : note secrète sur l'arrangement militaire polono-roumain, le 7 juillet 1937.

¹²⁹ MAE, Tchécoslovaquie, vol. 70, f. 60 : télégramme n°296 de P. Berthelot au poste de Varsovie, le 19 mai 1927.

¹³⁰ MAE, Pologne, vol. 340, f. 21 : rapport n°318 de J. Laroche, le 8 juillet 1931.

¹³¹ DDF 1936-1939, T. II, doc. 409 : dépêche n°209 de Lacroix à Delbos, le 8 juillet 1936.

¹³² Op. cit., doc. 446 : télégramme n°694 de Lacroix, le 14 juillet 1936.

¹³³ Op. cit., doc. 458 : télégramme n°566 de L. Noël, le 16 juillet 1936.

Etats de la Petite Entente. Il m'a dit qu'une fois les accords réalisés, la Pologne ne considérerait peut-être plus la Tchécoslovaquie comme une partenaire indigne d'elle et consentirait à se lier avec elle par des engagements militaires réciproques directs et positifs¹³⁴. De son côté, la Roumanie se montre désireuse d'établir une unification militaire des membres de la Petite Entente – le roi Carol parle en véritable précurseur de « politique étrangère unique »¹³⁵ – et de travailler simultanément au rapprochement avec la Pologne, en mettant à profit la visite d'Antonescu à Varsovie : il pense que son entremise gênera moins la susceptibilité polonaise que celle de la France. Mais Beck table alors plutôt sur le rapprochement entre la Roumanie et la Hongrie, dans le cadre de son projet de « Troisième Europe » : il s'agirait d'une alliance trilatérale entre Varsovie, Budapest et Bucarest pour faire barrière à l'Allemagne sur sa frontière orientale et contrecarrer le triangle Paris-Prague-Moscou¹³⁶. Le 7 juin 1936, la Petite Entente, consciente de ses lacunes vis-à-vis de l'Allemagne, décide de proposer à la France la signature d'un pacte unique d'assistance mutuelle¹³⁷. La proposition en est faite à Genève le 27 juin par Titulescu : la réaction de Delbos est plutôt fraîche¹³⁸. Alors que la suggestion est réitérée lors de l'assemblée extraordinaire de la SDN sur l'Ethiopie, le ministre des Affaires étrangères annonce que la France n'est pas prête à prendre de tels engagements¹³⁹. Cependant, la tournée effectuée durant l'hiver 1937 par le ministre français des Affaires étrangères lui permet de préciser la position française à ce sujet. En Roumanie, Delbos peut faire la connaissance du nouveau ministre des affaires étrangères Antonescu, à qui il fait savoir que la France attend des initiatives significatives de la Petite Entente avant de s'engager auprès d'elle¹⁴⁰. Nul doute que le resserrement des relations avec la Pologne constituerait une avancée satisfaisante aux yeux de Paris. Il répète ces propos au Premier ministre yougoslave Stoyadinovitch, qui de toutes façons ne semble pas partisan des projets d'accords de coopération entre la France et la Petite Entente¹⁴¹. A Prague, la question polonaise est difficile à aborder, bien que l'attachement des pays de la Petite Entente à la France soit de nouveau

¹³⁴ DDF 1936-1939, T. III, doc. 326 : télégramme n°971 de Lacroix, le 8 octobre 1936.

¹³⁵ Op. cit., doc. 434 : télégramme n°1121 de Lacroix, le 2 novembre 1936.

¹³⁶ H. Rollet, *La Pologne au XX^{ème} siècle*, 1984, Pedone, p. 298.

¹³⁷ Le projet de Beneš n'enthousiasmait pas la Yougoslavie : J. Gebhart, « Avant la débâcle de l'alliance. Observations sur les relations franco-tchécoslovaques dans la seconde moitié des années trente », *Moderní Dejiny*, 2000 (8), pp. 201-209.

¹³⁸ J. Paul-Boncour, *Sur les chemins de la défaite 1935-1940*, Plon, 1946, p. 63.

¹³⁹ Op. cit., p. 64.

¹⁴⁰ DDF 1936-1939, T. VII, doc. 327 : note du ministre sur sa visite en Roumanie, 8 et 9 décembre 1937.

¹⁴¹ DDF 1936-1939, T. VII, doc. 349 : note du ministre sur sa visite en Yougoslavie, le 14 décembre 1937.

exprimé¹⁴². Mais l'échec du pacte d'assistance mutuelle avec la France affaiblit considérablement l'organisation. La cordialité de l'accueil réservée en Pologne à Delbos est d'autant plus notable qu'il avait été d'abord question d'insister publiquement sur l'indépendance de la Pologne vis-à-vis des Etats de la Petite Entente, « c'est-à-dire en fait de la Tchécoslovaquie »¹⁴³. Le ministre de France à Budapest G. Maugras témoigne de la brève inquiétude qui en résulte au sein du gouvernement hongrois : « ce qu'on désire, c'est que le différend polono-tchèque ne se règle pas, que la Roumanie entrave le jeu du pacte d'assistance tchéco-russe, que la Yougoslavie ne s'engage pas à venir, en toutes circonstances, au secours de la Tchécoslovaquie »¹⁴⁴. Mais l'inexistence de la Petite Entente sur la scène européenne à partir de 1937 éloigne tout risque de voir Varsovie y participer. Le 25 février 1938, les députés français demandent des comptes sur la tournée effectuée par Delbos, à la lumière de la menace croissante de fusion germano-autrichienne. Le député du Morbihan, E. Pezet, proclame que c'est parmi les Etats d'Europe centre-orientale que la France doit trouver la force de résister au pangermanisme : « si nous les abandonnons, c'est en fait peut-être demain de notre sécurité si nous retrouvons sur notre route les peuples d'Europe centrale que, en des jours d'apeurement devant le bluff et le chantage, en des jours d'incompréhension et d'aveuglement de la France et surtout de l'Angleterre, nous aurons abandonnés »¹⁴⁵. A son tour, L. Marin met en valeur le fait qu'il n'est pas trop tard, malgré la remilitarisation de la Rhénanie, pour faire corps avec la Pologne, la Petite Entente et la Belgique : « Les peuples entiers de ces pays ont complètement confiance en nous et que, tôt ou tard, quelle que soit la sinuosité de la politique des quelques-uns de leurs gouvernements, ils reprendront spontanément la direction que suivait chacun d'eux au lendemain de la guerre et de la victoire, en accord avec nous »¹⁴⁶.

Durant la crise germano-autrichienne de mars 1938, la Petite Entente est inexistante en tant que front diplomatique. Comme le remarque A. Tardieu, : « pourquoi les petits bougeraient-ils quand les grands sont immobiles ? »¹⁴⁷. Cependant, il se trouve encore en France, à l'instar de certains députés, des militaires pour défendre l'idée d'une collaboration stratégique entre la Pologne et la Petite Entente, condition de la survie de la Tchécoslovaquie. Le général Armengaud, Inspecteur de l'armée, aborde cette question délicate dans la *Revue des deux mondes* en avril 1938. L'article résume les difficultés du territoire tchécoslovaque : forme concentrique de sa frontière, territoire allongé qui favorise une convergence d'attaques. La question est donc de savoir si des troupes polonaises ou issues de la Petite Entente sont susceptibles de renforcer

¹⁴² Op. cit., doc. 365 : note du ministre sur sa visite en Tchécoslovaquie, le 18 décembre 1937.

¹⁴³ Loc. cit.

¹⁴⁴ Loc. cit.

¹⁴⁵ 16^e législature, *Débats parlementaires*, session ordinaire de 1938, T. I, p. 572.

¹⁴⁶ 16^e législature, *Débats parlementaires*, session ordinaire de 1938, T. I, p. 613.

¹⁴⁷ A. Tardieu, *Notes de semaine 1938, l'année de Munich, 1939*, note du 25 février 1938, p. 168.

les effectifs tchèques. Maintenant que la frontière allemande se trouve à Vienne : « La France et l'Angleterre serviront surtout la cause de cette indépendance par l'influence qu'elles auront sur la Pologne comme sur la Yougoslavie et la Roumanie »¹⁴⁸. L'état-major plaide donc pour une action concertée en Europe centre-orientale plutôt que l'entremise diplomatique de Paris et Londres. De son côté, le Quai d'Orsay tente d'ailleurs d'obtenir le soutien de la Yougoslavie à la Tchécoslovaquie en cas de guerre contre l'Allemagne, en invoquant les liens noués au sein de la Petite Entente. Mais la solidarité n'est pas d'actualité, et n'est pas ressuscitée par les demandes hongroises, dans le sillage des Polonais, de rectifications territoriales aux dépens des régions slovaques¹⁴⁹. Ainsi, lors de l'ultimatum polonais à Prague du 30 septembre 1938, c'est individuellement que la Roumanie réagit, le roi Carol faisant parvenir un message au président polonais Mosicki l'appelant à la modération et à la prudence¹⁵⁰. A la suite des accords de Munich et de la récupération par le gouvernement Beck de la Silésie de Teschen, le chef de la diplomatie française G. Bonnet dresse un amer bilan des relations nouées par la France avec la Pologne et la Petite Entente, ainsi que de leurs relations entre elles : « notre alliance avec la Tchécoslovaquie n'existe plus. La garantie que nous lui avons promise n'a pas encore pris forme ; la pratique de notre alliance avec la Pologne, depuis longtemps inquiétante, s'est révélée odieuse ; la Yougoslavie nous félicite, non sans insolence, d'envisager, à sa suite, la pratique d'une politique réaliste ; la Roumanie, au moins en la personne de son souverain, paraît décidée à faire front contre la poussée allemande, mais le pays est instable »¹⁵¹.

Dans la grande remise en cause de l'allié polonais au sein du Quai d'Orsay et de l'état-major à la fin de l'année 1938, les rapports mettent en avant la politique beckiste de « dissociation de la Petite Entente et plus particulièrement de la Tchécoslovaquie »¹⁵². Selon Paris, Beck espérait retirer de cette désagrégation les bénéfices suivants : « la création des petits Etats slaves : Tchéquie, Slovaquie réduits à devenir les satellites de la Pologne », et une frontière commune avec la Hongrie afin de former le groupe Pologne-Hongrie-Roumanie poursuivi par Pilsudski en son temps. Mais fin 1938, ces projets se heurtent à l'expansion de la menace allemande aux frontières méridionales de la Pologne, et à l'opposition exprimée individuellement par Bucarest et Belgrade à la constitution d'une frontière hungaro-polonaise.

¹⁴⁸ Gal Armengaud, « La Tchécoslovaquie devant l'Allemagne », *Revue des deux mondes*, 15 avril 1938, p. 79.

¹⁴⁹ E. Beneš, Munich, 1968, p. 216.

¹⁵⁰ SHAT, 7N3024 : note du service des Renseignements et des Affaires étrangères du 12 octobre 1938.

¹⁵¹ MAE, série : Papiers 1940, Fonds Daladier, vol. 2, f. 10 : note du 21 octobre 1938.

¹⁵² SHAT, 7N3015, rapport confidentiel du IIème Bureau : « Bilan de la politique de M. Beck en Europe centrale ».

La politique de la France vis-à-vis de la Petite Entente est distante : celle-ci n'est prise en compte qu'à partir du moment où une collaboration minimale avec Varsovie est envisageable. De son côté, la position polonaise se caractérise par un certain flottement : elle y est favorable si cela permet de renforcer son alliance avec la Roumanie, principale alliée contre les Soviétiques ; mais lorsque la Petite Entente se confond avec les intérêts tchécoslovaques, son existence même n'est plus prise en compte. C'est pour cela que le gouvernement polonais, en dehors de rares vellétés de collaboration, préfère fractionner ses négociations avec chaque membre pris séparément, selon une typologie qui lui est propre. Tandis que la France guette une coopération entre ces deux pôles, susceptible de faire le pont avec l'Europe centre-orientale et d'éviter sa neutralisation, les hésitations des pays concernés ne sont jamais tues : Prague, Belgrade et Bucarest vont successivement plaider pour ou contre le rapprochement avec Varsovie. La Pologne évolue, vis-à-vis de la Petite Entente, vers une position de plus en plus périphérique : puissance participante en 1922, associée dans la seconde moitié des années vingt, elle en est réduite aux invitations en marge des réunions du conseil permanent dans les années trente, avant d'être identifiée comme antagoniste aux intérêts des Etats-membres.